

En guise de sommaire

- La disparition de Claude ALPHANDÉRY, le 25 mars dernier, à l'âge de 101 ans, a suscité de nombreux hommages. Nous avons relevé, pour notre part, ceux de notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, et de Jean-Philippe MILESY, Secrétaire général de l'Institut Polanyi et membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France. (p. 2)
- Nos travaux se sont poursuivis dans la perspective de notre Congrès international, qui se tiendra au Costa Rica, du 16 au 18 octobre prochain.
Soulignons, en particulier, la préparation d'une Conférence internationale sur les entreprises publiques, à Paris, le 7 juin prochain. (p. 3)
- Nous avons reçu une contribution de Pierre BAUBY, Docteur de l'IEP de Paris, enseignant et chercheur en sciences politiques, à nos travaux de recherche et d'information : « Quatre thèses pour coproduire les services publics européens du XXIème siècle » (p. 5 à 7), ainsi que celle de Guy BENAMOZIG, psychanalyste, docteur en anthropologie sociale et médicale : « Se mobiliser pour maintenir une bonne santé mentale des jeunes : un devoir générationnel ». (p. 7)
- Dans notre rubrique « S'informer / Lire / Ecouter », nous attirons l'attention sur l'ouvrage de Claude ALPHANDÉRY et Bastien SIBILLE : « Nous résistons. Opération Milliard pour une transformation écologique juste ». (p. 10)
- Enfin, nous vous proposons un agenda avec notamment un « Appel à la mobilisation des acteurs de l'ESS pour un nouveau cap agricole et la santé publique » de Jean-Philippe MILESY. (p. 12 à 14)

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

Hommages à Claude ALPHANDÉRY

Jean-Louis CABRESPINES

Délégué général du CIRIEC-France



Claude ALPHANDÉRY nous a quittés et nombre des acteurs qui l'ont connu ont fait part de leur tristesse de le voir partir, tant il a marqué l'Économie Sociale et Solidaire depuis de nombreuses années. Je ne dirai donc pas plus ses qualités, l'importance de son engagement, la force de ses convictions, l'inspiration qu'il constituait pour nous tous, car cela a été fait par beaucoup de ceux et celles qui l'ont connu. Je dirai simplement la peine que ce départ a provoqué pour moi et l'identité de ce sentiment de perte que j'ai déjà connu avec le départ de Bertrand SCHWARTZ.

Chacun de ces hommes a contribué à faire avancer la cause de la solidarité, du courage, de la prise en compte des personnes en difficulté et/ou des structures pouvant apporter des réponses prenant en compte avant tout l'humain.

Participant aux premières missions locales, j'ai pu apprécier la clairvoyance de Bertrand dans son approche de l'accueil des jeunes, de l'insertion, des nouvelles qualifications..., sa conviction profonde que l'on peut agir autrement et sortir des sentiers battus. Il a ouvert des voies pour un certain nombre d'acteurs qui ne savaient pas encore qu'ils étaient de l'ESS, pour beaucoup d'entre eux. Avec Claude, ce fut aussi une réelle ouverture que ma rencontre avec lui, et particulièrement lors des États Généraux de l'ESS. Alors président du Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS, j'ai beaucoup appris de Claude dans sa capacité d'écoute, dans sa volonté farouche d'organiser un moment fort pour tous ceux qui s'investissaient dans l'ESS, de partager nos actions, nos valeurs, nos convictions. Les rencontres au sein du Labo de l'ESS, ensuite, me laissaient souvent sans voix face à sa clairvoyance, à sa capacité mobilisatrice.

B. SCHWARTZ et C. ALPHANDÉRY sont tous deux associés, pour moi, à l'évolution de notre société vers plus d'humanisme et de compréhension. Dans un contexte où ces valeurs, ces idées et ces concepts sont battus en brèche, il nous revient à tous de ne pas oublier le sens de leur engagement et de savoir continuer à faire vivre ce qu'ils ont enclenché. Merci à eux.

•••

Jean Philippe MILÉSY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi, Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France

Claude ALPHANDÉRY est mort lundi 25 mars, à 101 ans ; nous avons fini par le penser immortel !

S'il n'en était pas un « fondateur », comme trop souvent présenté, il sera à coup sûr une « âme » de l'Économie sociale et solidaire. S'engageant tôt dans la Résistance — à 22 ans il est lieutenant-colonel FFI —, adhérant au Parti Communiste à la Libération, en 1945, il sera de la deuxième promotion de l'ENA. L'engagement chevillé au corps, mêlant une carrière de haut-fonctionnaire et de banquier, à son départ du PCF, en 1956, il deviendra un des actifs piliers de la « deuxième gauche », notamment au sein du club Jean MOULIN. Il participera ainsi à l'aventure post 68 de la CFDT.

Je me souviens avoir ressenti, pour ses 80 ans, « 2084 », le film de Chris MARKER qu'il avait financé. De la même manière, il sera un actif soutien du journal *Libération*.

Au sein de la Caisse des Dépôts et Consignations, il s'engage dans l'Économie solidaire avec la création de France active ; il portera les initiatives d'insertion par l'activité économique et sera très longtemps président du Conseil National d'Insertion par l'Activité Économique. De même il participe au développement des monnaies locales à travers l'association SOL, dont il sera le président.

En 2011, avant de créer le Labo ESS, il est l'âme des États généraux de l'Économie Sociale et Solidaire. Avec Edgar MORIN et Stéphane HESSEL, il galvanise alors les jeunes participants en évoquant un nouvel esprit de résistance. C'est cet esprit qu'il ne cessera de vouloir transmettre face aux prédatons libérales et aux guerres qu'entraînent le capitalisme financier et les replis nationalistes et identitaires auxquels il conduit. C'est ainsi qu'il créera, en 2020, le Conseil National de la Nouvelle Résistance alors que le pouvoir, depuis longtemps, s'attache à annihiler l'œuvre de démocratie sociale du CNR. C'est aussi le sens du cri qu'il lança de son lit d'hôpital : « *Mon tout dernier appel, avec les forces qui me restent, c'est de vous inciter à tout mettre en œuvre pour que ce qui a motivé ma vie, le combat contre le fascisme, contre la barbarie et pour les droits humains, soit à nouveau mobilisé dans une grande alliance humaniste des forces de vie.* »

Ce géant était un petit homme aux yeux rieurs, aimable et malicieux, l'antithèse totale des hommes qui, aujourd'hui, nous gouvernent, des milliardaires arrogants et des technocrates à leur service.

Perdre en même temps Emmanuel TERRAY et Claude ALPHANDÉRY, loin de tourner une page, doit nous inciter à poursuivre leurs combats, comme un hommage qu'ils méritent.

•••

Son dernier ouvrage *...



Alors que nous apprenions la triste nouvelle du décès de Claude ALPHANDÉRY, Camille DORIVAL faisait paraître le dernier ouvrage auquel il aura contribué. Avec Bastien SIBILLE, Claude ALPHANDÉRY, engagé jusqu'à ses derniers jours, a ainsi porté « *l'Opération Milliard pour une transition écologiste juste* ». Il s'agit de promouvoir une mobilisation financière citoyenne pour favoriser des actions concrètes pour lutter contre les dérèglements écologiques.

Dans son adresse aux porteurs du projet, Claude ALPHANDÉRY écrivait : « *Pour se défendre des dangers extrêmes qui sont les nôtres — d'ordre écologique, social, économique, culturel, politique — ...il faut apprendre à se rassembler, à élaborer des projets communs, à se fonder en un grand mouvement de transformation et de libération. Ce n'est pas facile, mais l'exemple des Jours Heureux du CNR montre que c'est possible et nous aussi nous le réaliserons !* »

* Bastien SIBILLE avec Claude ALPHANDÉRY
« *Opération Milliard pour une transition écologiste juste* »
(Coll. Mondes en transitions, éd. Les Petits Matins, 2024)

> 34^{ème} Congrès international



Le Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José, Costa Rica, du 16 au 18 octobre 2024

Organisé par le CIRIEC-Costa Rica, l'Université d'État à distance et le CIRIEC International, sur le thème :

« Quelles stratégies pour un développement territorial et humain ? »

- Développement territorial en zones urbaines et rurales
- Développement humain en relation avec la santé, l'éducation et les droits
- Les Objectifs de Développement Durable et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Politiques publiques de développement territorial
- Politiques publiques et économie sociale et solidaire
- Initiative publique et action pour le développement durable
- Innovation scientifique et technologique
- Réseaux d'infrastructures et de services publics



> Inscriptions et informations pratiques à venir

> Conférence internationale du CIRIEC



Entreprises publiques : actrices du développement durable et de la transition

7 juin 2024, de 13h30 à 17h30

Conseil Economique, Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75016 Paris



> **Programme et modalités d'inscription à venir**

> Collection « Économie collective et territoires »



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment, dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'ouvrages. Sont parus à ce jour : **Notre Santé - Finances et intérêt général dans les territoires - Eau et énergie : hautes tensions territoriales - Logement : les dynamiques à l'œuvre - Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance**, auxquels s'ajoute la dernière publication :

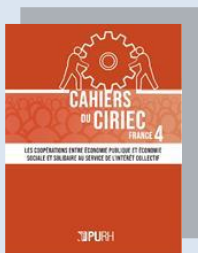
Education : actions collectives et pratiques territoriales à repenser

- *Nouvelles gouvernances bottom-up de l'action collective territoriale dans l'éducation* / Myriam MATRAY
- *Education et économie sociale et solidaire* / Bertrand SOUQUET
- *L'éducation : une multiple responsabilité partagée, diversifiée et (encore trop) inégalitaire* / Béatrice Laurent - Denis Adam - Centre Henri Aigueperse - UNSA Education
- *Mixité sociale et Scolaire, combat de la FCPE* / Sylvaine Baerhel, Hélène Demis, Maria Melchior, Ghislaine Morvan Dubois
- *Dans le Cantal, il n'y a pas de TGV mais des RER, des TER, des RET et même des EER !* / Marilynne Lutic - Hélène Montréjeau - Isabelle Ployaud - Sophie Tissandier - Betty Faure - Patrick Roumagnac - Philippe Christmann - Karim Benmiloud
- *Éducation Populaire* / ATD Quart Monde / Marie-Aleth Gard
- *L'éducation à la culture numérique via le FabLab Chantier Libre (Rhône-Alpes Auvergne)* / Myriam Matray

Ces ouvrages sont disponibles en version électronique sur le site du CIRIEC-France : www.ciriec-france.org

> Télécharger les Études : <https://bit.ly/3jeoG77>

> Les Cahiers du Ciriec-France



Les **Cahiers du Ciriec-France** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs.

Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « **Autorités de régulation des services publics en France** », en 2020, du Cahier n°2 « **Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoriales** », en 2021 du Cahier n°3 « **Mutations du monde, enjeux et défis** », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020, a été publié, en 2022, le Cahier n°4 portant sur

« Les coopérations entre économie publique et ESS au service de l'intérêt collectif »

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations.

Il résulte d'un travail collectif animé par Marcel CABALLERO, alors président du Conseil d'orientation. L'objectif était d'analyser les potentialités de synergies entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire en vue d'un changement de modèle de développement. En effet, économie publique (EP) et économie sociale et solidaire (ESS) concourent, chacune pour sa part et selon ses moyens, à la satisfaction de besoins sociaux et de besoins collectifs.

Les notions d'intérêt général et d'utilité sociale qui fondent les services publics, sont aussi au cœur des grands textes régissant l'économie sociale et solidaire, et notamment en France la loi du 31 juillet 2014. Pour autant, aucun des deux secteurs ne peut, dans les conditions actuelles, apporter de réponses globales. Il s'agit donc d'examiner comment l'EP et l'ESS, en surmontant les

obstacles qui naîtraient de leurs traditions et cultures respectives, pourraient mieux coopérer pour développer des initiatives communes afin de mieux répondre à leurs objectifs communs.

Dans cette étude, le CIRIEC-France propose son analyse de cette problématique. C'est en effet tout naturellement qu'au-delà de sa vocation première de recherche et d'information sur l'économie publique, d'une part, et sur l'économie sociale et solidaire, d'autre part, il accorde une attention particulière aux coopérations que réalisent entre elles ces deux formes d'économie, c'est-à-dire aux partenariats publics-privés non lucratifs, en s'efforçant de les identifier, de les décrire, d'en relever les aspects positifs, mais aussi les insuffisances, voire les travers.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY> > Consulter les Cahiers

4 THESES POUR COPRODUIRE LES SERVICES PUBLICS EUROPEENS DU XXIème SIECLE

Pierre BAUBY (*)

Docteur de l'IEP de Paris
Enseignant et chercheur en sciences politiques



Je voudrais proposer des pistes pour l'avenir des services publics européens en développant 4 thèses que je mets en débats.

1/ L'Union européenne est un échelon pertinent

Le moment est venu de clore le débat sur la pertinence de l'europanisation des services publics. D'abord parce que par-delà les différences sémantiques et la diversité des conceptions ou des modes d'organisation, les services publics représentent des valeurs communes de tous les pays européens. Ils sont des résultantes d'histoires longues, marquées en Europe par la reconnaissance de l'individu et de

sa place dans la société, par des mobilisations d'acteurs et de mouvements sociaux, par l'édification d'Etats de droit et la montée en puissance de la démocratie et de relations de solidarité.

Le Protocole 26 annexé aux traités de l'UE souligne que les valeurs communes de l'Union concernant les services d'intérêt économique général – terme européen recouvrant les services publics - comprennent notamment le rôle essentiel et le large pouvoir discrétionnaire des autorités nationales, régionales et locales pour fournir, faire exécuter et organiser les services d'une manière qui réponde autant que possible aux besoins des utilisateurs ; la diversité et les disparités qui peuvent exister au niveau des besoins et des préférences des utilisateurs en raison de situations géographiques, sociales ou culturelles différentes ; un niveau élevé de qualité, de sécurité et quant au caractère abordable, l'égalité de traitement et la promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs.

Dans ce que l'on peut appeler le « modèle européen de société ou de civilisation », existent, du fait de son histoire, de sa culture, des mouvements sociaux qui l'ont marqué, en particulier au cours des deux derniers siècles, une série de relations spécifiques, de tensions, et qui ne se manifestent pas de la même façon ailleurs.

On parle à ce propos d'« héritage des Lumières »¹, de « civilisation européenne », d'« économie sociale de marché », pour désigner un système de valeurs qui structure les activités et relations humaines et qu'on ne retrouve pas dans d'autres parties du monde. C'est ainsi que l'Europe manifeste globalement une moindre tolérance que les Etats-Unis d'Amérique aux inégalités et à la violence, une plus forte sensibilité aux risques environnementaux ou sanitaires, une recherche de complémentarités entre l'efficacité de l'économie de marché et sa nécessaire régulation publique.

L'europanisation est d'autant plus légitime que le monde change avec le développement des phénomènes de désoccidentalisation, de multipolarisations, d'illibéralisations, dont ce n'est pas le lieu d'examiner en détails, mais qui convergent pour faire que chacun des Etats européens devient de plus en plus un nain politique, incapable de défendre et de promouvoir seul ses valeurs, d'éviter sa marginalisation ou sa mise sous tutelle.

Mettre en œuvre la transition écologique, la décarbonation de l'énergie, des transports et de l'habitat, la sobriété de nos rapports à la nature, en particulier en matière d'usages de l'eau, autant d'objectifs qui doivent conduire à actualiser et compléter les missions de service public, à reconnaître la pertinence l'Union européenne et de ses valeurs pour exercer ses responsabilités, appuyer, coordonner et compléter les initiatives locales, régionales, nationales et de la société civile, pour être un acteur majeur de la multipolarisation du monde.

2/ Forger des alliances

La construction européenne n'est pas celle d'un « super Etat » qui viendrait chapeauter ou remplacer les Etats qui y participent. Chacun de ceux-ci délègue une partie de sa souveraineté à des institutions supranationales parce qu'il est apparu qu'ils pouvaient avoir un intérêt commun complémentaire des intérêts nationaux de chacun.

La construction européenne tient à la recherche de solutions qui fassent converger les intérêts nationaux pour forger l'intérêt commun par des démarches de dialogue et d'échanges, de recherche de compromis et de consensus – et non sur des mécanismes de décision à la majorité dans lesquels la minorité reconnaît le fait majoritaire comme légitime et accepte de s'y soumettre. Plus généralement elle repose sur la mise en œuvre de coopérations et de coordinations davantage que sur le respect de règles et de contraintes, même si celles-ci sont nécessaires dans certains domaines.

(*) Docteur de l'IEP de Paris, enseignant et chercheur en sciences politiques, animateur de réseaux français et européens sur les services publics, auteur en particulier de *Reconstruire l'action publique*, Syros, 1998 ; *Le service public*, Flammarion, 1997 ; *Service public, services publics*, Documentation française, 2è ed. 2016.

¹ Cf. mon ouvrage *Le XXIè siècles des Lumières*, Ed. du Croquant, 2023.

Le principe de subsidiarité est au cœur de la construction européenne, ce dont témoigne la devise « *unie dans la diversité* ». Il consiste à faire ensemble ce qu'il est mieux à faire ensemble que chacun agissant séparément ; en même temps, on ne fait à cet échelon supranational que ce qui apporte une réelle valeur ajoutée et on recherche la proximité des citoyens.

Le principe de subsidiarité doit sans cesse être remis sur le métier, tant il ne repose pas sur des « recettes » intangibles, mais sur l'examen avantage/inconvénient, au cas par cas, de ce qui doit relever de l'UE et/ou de chacun des Etats membres. Il s'agit de conjuguer des règles communes et une large autonomie des Etats et des collectivités locales pour définir, organiser, financer, réguler les services publics.

Dès lors, la gouvernance des services publics doit s'inscrire dans un cercle vertueux : le pré requis est l'organisation de l'expression des attentes et besoins de tous les utilisateurs, débouchant sur la claire définition des objectifs et missions du service ; parallèlement doit être décidé le(s) territoire(s) pertinent(s) d'organisation du service, amenant à mettre en œuvre une (des) autorité(s) organisatrice(s), fonctionnant sur un mode de coopération non hiérarchisés avec tous les acteurs et niveaux ; la mise en œuvre opératoire doit se faire au plus près des réalités et du terrain, permettant des rapports de proximité avec tous les utilisateurs ; l'opération du service doit s'accompagner de modes continus de régulation multi-acteurs et réguliers, d'évaluation multicritères, au regard des missions définies ; les retours d'expériences doivent permettre d'adapter le service à l'évolution des besoins et des préférences.

Une doctrine européenne adaptée aux enjeux à venir implique de faire converger la diversité des histoires, traditions et cultures nationales, la participation de tous les acteurs sociaux et de la société civile, donc la mise en œuvre de stratégies d'alliances respectant les histoires et traditions de chacun, sur la base de relations d'égalité, de confiance et de solidarités.

3/ Affermir le cadre actuel

La conjonction des mobilisations d'acteurs sociaux, des mutations économiques, sociales et environnementales, et des effets des crises des années 2000 a conduit à l'existence aujourd'hui d'un cadre général encore bien fragile.

En référence aux objectifs politiques de l'UE, aux évolutions des traités, à la Charte des droits fondamentaux, au socle des droits sociaux, on peut synthétiser ce cadre en 10 points :

1. Les Etats membres (les autorités nationales, régionales et locales) ont la compétence générale pour définir, « fournir, faire exécuter et organiser » les SIG, ainsi que de financer les SIEG.
2. Les institutions européennes ont la même compétence pour des services européens qui s'avèrent nécessaires à l'accomplissement des objectifs de l'UE.
3. Pour les services non économiques, les règles du marché intérieur et de la concurrence ne s'appliquent pas ; ils ne relèvent que des seuls principes généraux de l'UE (transparence, non-discrimination, égalité de traitement, proportionnalité).
4. Pour les services d'intérêt économique général, les autorités publiques doivent clairement définir leur « mission particulière » (principe de transparence).
5. Sur cette base, elles peuvent définir les moyens adaptés au bon accomplissement de la « mission particulière » (principe de proportionnalité), y compris, s'ils s'avèrent nécessaires et proportionnés, des aides et subventions, des droits exclusifs ou spéciaux.
6. Les Etats membres ont le libre choix des modes de gestion : interne, « in house », délégué, etc.
7. Ces définitions doivent clairement établir des normes de « qualité, de sécurité et quant au caractère abordable, l'égalité de traitement et la promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs ».
8. Les règles de concurrence et de marché intérieur ne s'appliquent que si elles ne font pas obstacle, en droit ou en fait, à l'accomplissement de leur mission particulière. Le développement des échanges ne doit cependant pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de l'UE.
9. Les Etats membres ont la liberté de choix du type de propriété des entreprises (principe de neutralité).
10. Dans tous les cas, il peut exister des abus relevant d'une « erreur manifeste », que la Commission peut soulever, sous le contrôle de la CJUE.

Il reste que ces acquis sont à consolider, mettre en œuvre, dans chaque domaine et secteur, en développant et instillant leur contenu dans tout le droit européen établi au fil des décennies antérieures, tout comme dans les nouvelles propositions législatives.

4/ Porter le fer dans les institutions européennes

Pour ce faire, il s'agit de porter le fer au sein des institutions européennes, en utilisant toutes les armes des traités ; les institutions, en particulier le Parlement européen, le Comité des régions, le Conseil économique et social européen², toutes les formes de participation démocratique (droit de pétition, médiateur) ou de recours juridiques.

Il s'agit d'établir la hiérarchie des normes communautaires entre les règles de concurrence et les objectifs d'intérêt général, afin de conjuguer leurs avantages respectifs en garantissant que l'accomplissement effectif d'une mission d'intérêt général prévaut, en cas de tension, sur l'application des règles de concurrence et du marché intérieur du traité.

Il faut définir les droits et devoirs des autorités publiques - « autorités organisatrices » - à chaque niveau territorial (local, régional, national et européen) pour définir, dans la transparence et la proportionnalité, les objectifs et missions d'intérêt général, les obligations de service public, l'octroi éventuel de droits exclusifs ou spéciaux, les modes de régulation, de contrôle et d'évaluation.

Un objectif est de définir et d'organiser au plan communautaire des services européens publics ou d'intérêt général dans les domaines où l'Union européenne est plus efficace que chacun des Etats agissant séparément pour les réseaux transeuropéens de communication, de transport et d'énergie, la sécurité alimentaire, aérienne, maritime, ferroviaire, de nouvelles infrastructures, etc.

Les règles européennes devraient garantir à chaque autorité organisatrice, dans la transparence des objectifs et des moyens, la liberté de choix du mode de gestion : gestion directe par l'autorité publique elle-même (service ou régie) ; mission donnée à une

² Cf. *Avis d'initiative, Pour une meilleure mise en œuvre du socle des droits sociaux et la promotion des services essentiels*, TEN/692, 2019.

entreprise publique ou mixte dépendant de l'autorité publique elle-même ou d'économie sociale, coopérative ou associative ; délégation à une entreprise pour une durée déterminée (concession), mise en adjudication du service.

Il est nécessaire d'assurer et de garantir la sécurité de financement à long terme des obligations de service public ; les pouvoirs publics ont à prendre en charge les servitudes ou les manques à gagner qui en résultent pour les entités en charge du service, par rapport à une situation où celles-ci agiraient selon des ressorts purement concurrentiels ; les formes que peuvent prendre ces compensations doivent permettre de s'adapter aux objectifs définis : subventions publiques, péréquations internes permettant de financer les coûts engendrés par des bénéficiaires sur des activités rentables, accompagnées ou non de droits exclusifs, fonds de compensation entre opérateurs, exonérations de taxes ou autres, partenariats public-privé, etc.

Une régulation efficace suppose de développer une dynamique progressive d'évaluation des performances des services publics d'intérêt général afin de contribuer à leur efficacité et à leur adaptation aux évolutions de besoins des consommateurs, des citoyens et de la société, ce qui implique d'associer toutes les parties prenantes et d'assurer l'autonomie des instances d'évaluation ; il faut donc faire participer à l'évaluation tous les acteurs concernés : autorités publiques, opérateurs, consommateurs - usagers domestiques comme industriels, grands et petits, citoyens, collectivités locales et élus (nationaux et locaux), personnels et leurs représentants, afin de prendre en compte la diversité de leurs attentes et intérêts.

Il reste que les défis qu'a à affronter l'Union européenne devraient l'inciter à édifier, dans le plein respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité, des services européens d'intérêt général, par exemple dans les grands réseaux transeuropéens d'énergie et de transport, dans les domaines de la santé – le Covid en a montré l'urgence et les potentialités –, du changement climatique ou de la connaissance, de la sécurité ou de la défense.

En même temps que l'Union européenne définit ses services d'intérêt général, elle participe aux négociations commerciales internationales (OMC, AGCS, traités commerciaux) ; ses positions dans les négociations internationales doivent traduire la clarification et l'affermissement internes des services d'intérêt général.

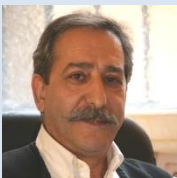
Le devenir des services publics est un révélateur de l'alternative fondamentale quant au devenir du processus d'intégration européenne et à ses finalités : soit l'Europe se limitera à être une intégration économique, un grand marché organisé autour du respect des règles de la concurrence, faisant de celle-ci une fin et non un moyen ; soit elle représentera, comme le sont, à leur manière, compte tenu de leur histoire, chacune des sociétés européennes, un ensemble structuré à la fois économique, social, culturel et finalement politique, d'équilibre et de cohésion, de solidarité et de citoyenneté, c'est-à-dire un véritable projet européen de société, associant grand marché et cohésion économique, sociale et territoriale, et faisant de l'Union européenne un acteur structurant dans le processus de mondialisation, contribuant à son orientation et à sa régulation. ■

SE MOBILISER POUR MAINTENIR UNE BONNE SANTÉ MENTALE DES JEUNES : UN DEVOIR GÉNÉRATIONNEL

Guy BENAMOZIG

Psychanalyste, docteur en anthropologie sociale et médicale - Fondateur de l'association LAVITA

(Extrait de la collection du CIRIEC-France « Économie collective et territoires »)



Le mal-être des jeunes en France est une problématique compliquée et multifactorielle qui interpelle à la fois notre société, les familles, les institutions et les personnalités politiques.

Ce mal-être se manifeste sous différentes formes, allant de la détresse émotionnelle, l'isolement social, à des troubles plus graves comme la dépression, l'anxiété, ou encore le risque suicidaire.

Chaque jour, sur le site de laVita ou notre ligne téléphonique, nous sommes interpellés par des familles, des professionnels, des adolescents eux-mêmes en très grande détresse : troubles borderline, tentative de suicide, consommation de substances, scarification et atteintes corporelles, trouble des conduites alimentaires...

Nous savons pertinemment que les services de psychiatrie compétents pour gérer ces crises sont saturés.

Les hospitalisations complètes ou de jour et la prise en charge en ambulatoire ne sont plus accessibles afin d'assurer le soin et la mise en sécurité des patients fragiles. Les services des urgences renvoient ces jeunes livrés à eux-mêmes à leur domicile, avec des préconisations ou des prescriptions médicamenteuses. Ils orientent vers des praticiens libéraux dont il faut régler les honoraires.

Comment font tous ces jeunes pour trouver de l'aide alors qu'ils sont fréquemment dans la précarité... ?

Comment est-ce possible qu'en 2024 nous ne pouvons sécuriser, rassurer, accompagner cette jeunesse en si mauvais état et ces familles si impuissantes ? Le constat est alarmant, la santé mentale est l'affaire de toutes et de tous.

[LIRE LA SUITE](#)

> Social Economy News



Le CIRIEC-International, en partenariat avec le CIRIEC-Espagne, publie *Social Economy News*, dont la mission est de promouvoir l'échange d'informations sur les activités de l'Économie Sociale dans l'Union Européenne et au-delà, ainsi que sur ses chercheurs et les actions des pouvoirs publics. (Langues : anglais, espagnol, français).

Ses principaux objectifs sont d'identifier les sources d'information sur l'économie sociale, de sélectionner des informations pertinentes provenant des organisations représentatives, des entreprises, des centres de recherche et des institutions publiques.

La Newsletter offre également des informations sur l'activité des principaux **centres de recherche** européens consacrés à l'étude de l'Économie Sociale et les résultats de leurs recherches, ainsi que sur les actions des institutions européennes en relation avec l'Économie Sociale, le travail des différents gouvernements des Etats de l'UE et d'autres informations considérées comme pertinentes pour le secteur.

Le numéro 28, de mars 2024, est consacré au **rôle des coopératives agroalimentaires, en tant qu'entreprises d'économie sociale, pour garantir le développement durable des communautés rurales de l'UE** par Lennart NILSSON, Président de la COGECA (Confédération Générale des Coopératives Agricoles :

« *En tant que coopératives agricoles, profondément enracinées dans nos communautés rurales et axées sur le long terme, nous comprenons l'importance d'une bonne gestion de nos terres pour assurer la production alimentaire future et que les zones rurales puissent maintenir leur viabilité à long terme. Cette approche à long terme est ce qui nous différencie des autres entreprises et constitue également l'une de nos principales forces, notamment des actions visant à prévenir et atténuer les effets du changement climatique, mais également à garantir que notre utilisation des ressources naturelles et le traitement des terres agricoles soient durables.*

> [Consulter le n°28](#)

> Inscription gratuite à *Social Economy News* : [ICI](#)

> Annales de l'économie publique et coopérative



La revue du CIRIEC-International, ***Annales de l'économie publique, sociale et coopérative***, a lancé un appel à communications sur **l'analyse coûts-avantages et évaluation des politiques pour la prochaine génération**

Rédacteurs invités :

- Chiara F. DEL BO (Université des Études de Milan, Italie)
- Massimo FLORIO (Université de Milan, Italie)

Les défis multiformes, à long terme, auxquels l'Europe et le monde sont confrontés aujourd'hui et dans les années à venir nécessitent des politiques publiques nouvelles et ambitieuses. Dans le même temps, il est crucial d'identifier, de développer et d'utiliser des méthodes solides pour évaluer l'impact, l'efficacité et le succès de ces politiques. Des analyses à la fois théoriques et empiriques sont nécessaires pour fournir des conseils judicieux pour le développement de modèles d'analyse coûts-avantages (ci-après, ACB) qui peuvent être appliqués dans différents secteurs et utilisés pour éclairer l'élaboration des politiques.

Dans ce contexte, les articles du numéro spécial devraient se concentrer particulièrement (mais pas exclusivement) sur l'ACB pour la conception des politiques et l'évaluation de leur impact dans les grands domaines suivants :

- Création de sciences et de connaissances
- Adaptation au changement climatique
- Politiques de santé
- Cohésion sociale et territoriale
- Avancées méthodologiques en matière d'ACB et d'évaluation des politiques
- ACB sectorielle
- Régulation

> Appel à communications disponible [ICI](#) > Date limite de soumission : **1er Juin 2024**

> Site du CIRIEC-France

Principales rubriques :

- Activités - Travaux scientifiques en économie publique et économie sociale
- Rencontres internationales
- Partenariats
- Collection de la *Lettre mensuelle du CIRIEC-France*
- Collection des entretiens *Idéaux et Débats*

> www.ciriec-france.org

> Documents de travail du CIRIEC-International

● De "l'impact social" à la "valeur sociale"

Une approche holistique de la mesure de la valeur de l'Économie Sociale et Solidaire

(Andrea BASSI)



Après la crise économique et financière de 2008, il y a eu une diffusion croissante des discours des institutions internationales soulignant la nécessité d'adopter des méthodes d'évaluation d'impact à la fois par les organisations à but lucratif et celles de l'ESS. Cet engouement pour la mesure d'impact est généralement porté par le besoin de la bourse de trouver de nouveaux marchés financiers (demande) pour une offre croissante de produits financiers à vocation sociale ou environnementale (comme le Social Impact Bond).

L'objectif principal de l'article est de plaider en faveur de l'adoption d'une conceptualisation plus large de la contribution de l'ESS à la communauté locale et à la société dans son ensemble que celle impliquée par le terme « impact ». Il propose un cadre conceptuel basé sur la notion de « valeur sociale », qui demande de considérer la valeur (Bouchard, MJ éd.,

2009) liée à la présence de l'organisation elle-même et non seulement de ses activités/programmes/services.

> [Télécharger le PDF](#) > [Tous les documents de travail](#)

● Les femmes restent sous-représentées sur le marché du travail

(Anastasia COSTANTINI - Alessia SEBILLO)

Dans l'Union Européenne, les femmes gagnent 14,1 % de moins que les hommes et elles rencontrent toujours des obstacles pour accéder et rester sur le marché du travail (Eurostat, 2021).

Actuellement, la pandémie de COVID-19 a exacerbé la dimension de genre des inégalités sociales et économiques, produisant un grave impact et le risque de marginalisation économique des femmes.

Pourquoi attendons-nous de l'économie sociale et solidaire qu'elle améliore l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ? Le document présente le potentiel et les limites de l'ESS dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

L'analyse fait référence à la littérature existante et aux informations disponibles, y compris des entretiens avec des experts et des cas illustratifs au sein de Diesis Network2, l'un des plus vastes réseaux européens soutenant l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de montrer les solutions de l'ESS afin d'accroître leur impact dans le soutien d'une croissance inclusive et durable.

> [télécharger le PDF](#) > [voir tous les cahiers de recherche](#)

> Centre de documentation et Agora



Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>
- Agora

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)



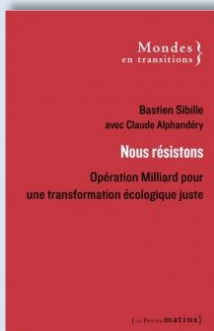
Agora du CIRIEC est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés).
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement.
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications...) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres.

> [Pas encore sur Agora ?](#) > [Visiter Agora](#)

> Nous résistons pour une transformation écologiste juste



Deux figures de l'économie sociale et solidaire – un ancien résistant, Claude ALPHANDÉRY et un jeune dirigeant coopératif, Bastien SIBILLE, appellent à résister aux marchés qui détruisent le vivant et réclament la création d'un fonds doté d'un milliard d'euros pour une transition écologique juste.

« *Nous sommes des milliers de dirigeant·es et de militant·es de la transformation écologique juste et heureuse. Nous nous sommes réuni·es pour financer massivement toutes les actions de transformation permettant de faire face à la crise écologique et sociale. Nous avons besoin pour cela de constituer une force apte à embarquer un certain nombre d'acteurs financiers et institutionnels puissants et à développer une capacité à distribuer les aides humaines et financières au plus près des territoires et de leurs besoins. Nous sommes une force unie autour d'un récit, d'une volonté radicale de transformation sociale et écologique et d'un objectif concret.* » (Extrait du plan d'action adopté collectivement le 29 septembre 2023).

L'opération Milliard vise à réunir un milliard d'euros pour financer une transformation écologique juste.

Ce livre présente cette initiative qui réunit déjà des milliers de dirigeant·es et de militant·es décidé·es à agir en faveur d'un modèle soutenable de société.

> Vingt propositions pour changer le mutualisme



Au départ de ce livre, un constat : il existe un écart grandissant entre les valeurs affichées par les mutuelles et leurs pratiques réelles.

Face à ce constat, une réponse : treize dirigeants ou ex-dirigeants de mutuelles révèlent leurs propositions pour transformer concrètement le mutualisme, à l'aune des enjeux actuels et futurs.

> [Commander le livre](#)

> La Revue des Sciences de Gestion

Vient de paraître - n°321-322



Sommaire :

[Éthique et/ou Ordre moral ?](#) par Philippe Naszalyi

Dossier 1 – ÉTHIQUE EN SCIENCES DE GESTION ET NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES

[Entrepreneuriat social et solidaire, éthique en sciences de gestion](#)

par Mohamed Karim Kefi

[Le télétravail, une pratique éthique et RSE](#)

par Camille Cherkaoui et Abderrahmane Jahmane

[L'éthique dans le secteur bancaire. L'intégration de critères ESG comme élément d'institutionnalisation ?](#)

par Houda Elabidi, Thibault Cuenoud, Rey Dang et Jean-Michel Sahut

[L'éthique dans les modèles d'affaires du tourisme tunisien. Du tourisme de masse vers le tourisme alternatif](#)

par Molka Ernez et Belkis Ernez

[Éthique et anti-consommation du tourisme Muslim Friendly en Tunisie](#)

par Souheila Kaabachi, Ahmed Anis Charfi et Ahmed Dammak

[Expérimentation d'une matrice RST \(Responsabilité Sociale des Territoires\) auprès d'une association utilisant la boîte comme support de lien social](#)

par Anne Goujon Belghit, Jocelyn Husser, Thibault Cuenoud et Said Sefiani

[L'actualité de la gestion](#)

par Philippe Naszalyi et Jean-Désire Mbaye

Dossier 2 – LA RSE EN APPLICATION : LIENS SOCIAUX ET PERFORMANCES

[Compétences et formation des enseignants-chercheurs en matière de développement durable et de RSE](#)

[Une étude exploratoire](#)

par Karen Delchet-Cochet et Didier Calcei

[Performances des PME en fonction de la taille du réseau de leurs dirigeants. Le cas alsacien](#)

par Luigi Capoani et Alessandro Daniel

[Influence du niveau d'instruction sur l'efficacité des avertissements sanitaires visuels au Burkina Faso](#)

[Étude qualitative comparant les réactions de fumeurs et non-fumeurs lettrés et non-lettrés](#)

par Saidou Ouedraogo

[Quelle place pour la réflexivité dans l'apprentissage de la gestion de projet ?](#)

[Étude du cas de la formation des ingénieurs généralistes](#)

par Émilien Jacob

> [Bulletin d'abonnement](#)

> Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne**, de France-Inter, est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

> [Présentation](#) : [Dorothee Barba](#) > [site web](#) : franceinter.fr

> L'âge de faire



L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

> Miroir Social



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

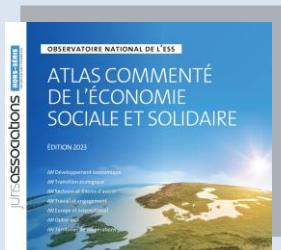
Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

▪ **Les services** : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

▪ **L'équipe** : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#)

> 5^{ème} édition de l'Atlas commenté de l'ESS



Depuis sa première édition en 2009, **l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire** est devenu au fil du temps l'ouvrage de référence en France de présentation des données chiffrées de l'ESS et d'analyse de son évolution et de ses enjeux.

Produit par l'Observatoire national de l'ESS, en collaboration avec quatre chercheurs et chercheuses et les équipes d'ESS France, cette 5^e édition a été soutenue par le Ministère de l'économie, la Banque des territoires, la Caisse d'Épargne et Harmonie Mutuelle. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes tout en explorant de nouveaux angles et de nouvelles thématiques. Une nouvelle partie est ainsi consacrée aux questions européennes et internationales dans un contexte de

reconnaissance historique de l'ESS par différentes institutions internationales (ONU, OIT, Union européenne, etc.). Les travaux inédits conduits par l'Observatoire national de l'ESS sur les données comptables et financières de l'ESS apportent quant à eux une lecture de la spécificité de ses modèles économiques.

Les contributions de l'ESS au développement de nouvelles formes de travail font, dans cette édition, l'objet d'un nouvel approfondissement à partir d'innovations gagnant de plus en plus en importance dans le débat public.

Enfin, les apports de l'ESS au développement de filières économiques d'avenir, incarnant l'indispensable transition écologique et sociale, sont largement mis en valeur dans la dernière partie, ainsi que les coopérations territoriales qui en sont le terreau.

> Commander sur [le site de Lefebvre Dalloz](#) > Retrouver le dossier consacré à la sortie de l'Atlas dans la revue [Juris Assos](#)

> Mobilisation des acteurs de l'ESS

Appel à la mobilisation des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour un nouveau cap agricole et la santé publique

Jean-Philippe MILÉSY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi

Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France

Appel à la mobilisation des acteurs de l'ESS pour un nouveau cap agricole et la santé publique, le 11 avril à Bruxelles.



Santé et démocratie sanitaire, réponses aux urgences climatiques, travail décent sont au cœur des problèmes et des aspirations des femmes et des hommes de ce pays. Chaque jour, des femmes et des hommes, des enfants, souffrent voire meurent dans l'indifférence.

Les quarante mutuelles, fédérations de syndicats et associations européennes qui ont rejoint La Mutuelle Familiale dans son combat pour stopper les expositions aux dangers de l'amiante et des pesticides sont au cœur des engagements de l'Économie sociale et solidaire. À l'heure où gouvernements et institutions européennes cèdent aux lobbies de l'agriculture intensive et des grands groupes de l'agro-alimentaire et abaissent des normes environnementales qui sont en fait des urgences sanitaires, une vaste mobilisation est nécessaire.

Répondre aux exigences en matière de santé, assurer la protection des travailleurs, s'engager dans des politiques de rupture environnementale, refuser atermoiement et compromis, opposer la clarté démocratique aux obscurités des groupes d'intérêt doivent constituer des priorités pour l'ensemble des acteurs de l'Économie sociale et solidaire. C'est pourquoi nous

lançons cet appel à un engagement total, aujourd'hui au sujet des solutions face à la toxicité de l'amiante et des pesticides, demain dans tous les combats en défense de la santé, d'un travail décent, d'un environnement soutenable, d'une démocratie citoyenne.

Il est temps de faire entendre la voix de l'immense majorité des citoyennes et des citoyens, paysannes incluses, qui veulent un changement de modèle, qui veulent une agriculture sans pesticides, qui veulent que l'Europe se lance pleinement vers l'agriculture paysanne et l'agro écologie.

Les élections européennes approchent, et nous devons être nombreuses et nombreux à faire entendre notre voix. Après les tracteurs en février dernier, nous aussi, rassemblons-nous pour exiger une agriculture de qualité, respectueuse de la santé humaine, de la planète et du climat. Faisons de ce rassemblement une fête. Nous vous convions à un grand goûter qui préfigure cet avenir. Nous appelons artistes, musiciennes, à nous rejoindre pour revendiquer dans la beauté.

Soyons nombreuses et nombreux le 11 avril, place du Luxembourg, proche du Parlement Européen à Bruxelles, à 16 heures, pour faire entendre notre voix !

> Informations, inscriptions : milesy.segur@gmail.com

> 23^{èmes} Rencontres du RIUESS



Le Réseau Inter-Universitaire de l'ESS (RIUESS) tiendra ses 23^{èmes} Rencontres à Metz, du 22 au 24 mai 2024, sur le thème: **L'ESS hors la loi : Quels projets politiques pour l'Économie sociale et solidaire ?**

Cinq conférences plénières, des doctoriales, une table-ronde plénière sur les recherches participatives, une table-ronde régionale, 4 tables-rondes participatives et environ 120 communications sont programmées.

- Programme général :

https://riuess2024.sciencesconf.org/data/pages/programme_general_Riuess_34.pdf

- Toutes les informations figurent sur le site du colloque :

<https://riuess2024.sciencesconf.org/>

- Inscription sur le site, avant le 3 mai 2024.

Créé début 2000 et structuré en association depuis 2015, le Réseau Inter-Universitaire de l'ESS (www.riuess.org) rassemble aujourd'hui une centaine de chercheur.e.s et enseignant.e, chercheur.e.s francophones rattachés à plus de cinquante universités et dix chaires en ESS en France. Il accompagne les coopérations intellectuelles entre chercheurs et enseignants -

chercheurs travaillant sur l'ESS, le renforcement des liens entre recherche et structures de l'ESS et la mise en place de formations universitaires en ESS, de la licence au doctorat.

Les Rencontres du réseau sont devenues au fil du temps un moment incontournable pour l'ESS en France. Après les succès de l'édition de Bordeaux et de celle d'Avignon, avec plus de 300 participants.es, les 23^{es} Rencontres conduiront à s'interroger sur le rôle politique de l'ESS pour faire face aux défis climatiques, sociaux et économiques.

Dix ans après la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les XXIII^{es} Rencontres du RIUESS 2024 proposent, dans ce contexte d'anniversaire, d'en faire le bilan et de réfléchir au projet de société que pourrait porter l'ESS à l'heure des crises systémiques.

L'Institut français du Monde associatif a décidé de s'associer à ces rencontres.

> Un appel à communication est disponible sur le site du réseau : <http://riuess.org/riuess2/wp-content/uploads/2023/10/AAC-23e-Rencontres-RIUESS-Metz-22-24-mai-2024.pdf>

> Session « L'avenir de la protection sociale »



Cette session, organisée par **Futuribles International**, a pour objectif de permettre aux participants de faire le point sur l'architecture du système français de protection sociale au regard de ses évolutions structurelles et de ses perspectives possibles. L'accent sera mis sur les tensions que rencontre le modèle, tant dans son ensemble que dans ses

risques couverts, dans leurs dimensions classiques (Sécurité sociale, complémentaires, chômage, aide et action sociales, etc.) et plus novatrices (sujets d'intelligence artificielle et de transition écologique).

Outre une présentation des observations et des analyses les plus récentes, avec une contextualisation internationale, cette formation entend fournir à ses participants les outils de compréhension pour envisager divers scénarios d'avenir de l'organisation générale de la protection sociale et de ses prestations.

diverses composantes. La session abordera les différents

Paris, 21 novembre 2024.

> S'inscrire : croels@futuribles.com

> Congrès des 10 ans de la loi ESS



Événement entièrement consacré à échanger, débattre, faire mouvement, pour écrire les 10 années qui viennent au service du développement de l'ESS : le **Congrès des 10 ans de la loi ESS**, porté par **ESS France**, aura lieu, les 12 et 13 juin 2024, au Centre International de Conférences de Sorbonne Université (CICSU).

Au programme :

- 6 plénières
- 5 parcours thématiques
- 15 ateliers s'appuyant sur les « trajectoires de l'ESS » : les enjeux identifiés pour bâtir

une stratégie de développement de l'ESS

- Un Village des initiatives

En attendant le Congrès, ESS France a lancé l'Imagin'Ère de l'ESS : contribuez pour propulser l'ESS dans une nouvelle ère !

> [Informations et inscriptions](#)

> Activités du Centre des Jeunes dirigeants de l'ESS

> Conférence : « ESS sans langue de bois »



À l'approche des élections européennes, le **Centre des Jeunes Dirigeants de l'Économie Sociale et Solidaire** organise une conférence à Paris (Adresse précisée ultérieurement) : « ESS sans langue de bois », le 23 avril 2024.

Rôle de l'ESS dans le projet de l'Europe, contribution des structures de l'ESS aux principes clés du socle européen des droits sociaux, financements européens en faveur de l'ESS...

(Cet événement s'inscrit dans l'Imagin'ère de l'ESS !)

> [Je m'inscris](#)

> Club Gouvernance : « Place des salariés dans les instances de gouvernance »



La troisième session du cycle 2023/2024 du **Club Gouvernance du CJDES** aura lieu jeudi 06 juin 2024. Le Club vous donne rendez-vous pour interroger la « place des salariés dans les instances de gouvernance ».

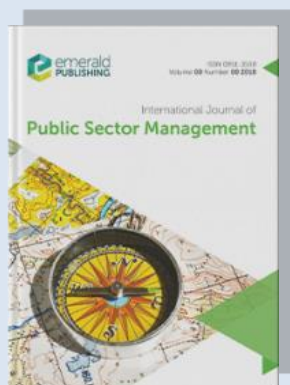
Dans le cadre des travaux de ce Club, menés en partenariat avec la **Macif**, une quatrième et dernière session aura lieu cette année :

Comment adapter nos gouvernances aux enjeux de transition et de soutenabilité ? (octobre 2024)

> Intéressé.e ? Ecrivez à clubgouvernance@cjdes.org pour intégrer la liste de diffusion !

● Gouvernance et imputabilité (Gouvernabilité) des valeurs multiples des corporations municipales

(Appel à communications pour [la Revue Internationale de Gestion du Secteur Public](#))



Des sociétés municipales (MC) ont été créées dans différentes parties du monde pour fournir des services publics locaux (tels que les infrastructures, les services publics, l'éducation, les soins de santé, les services culturels et sociaux) sous l'influence des doctrines du nouveau management public (NMP) et des doctrines néolibérales associées. Leur

nature organisationnelle hybride implique que leur gouvernance est imprégnée d'une multiplicité de valeurs. Sujets intéressants, mais ne se limitant pas aux questions suivantes :

- Comment pouvons-nous conceptualiser, évaluer et mesurer les multiples valeurs et performances des MC
- Comment des valeurs multiples façonnent-elles les pratiques de gouvernance et de responsabilisation, et inversement, dans les pays membres ?

- Comment les pratiques de gouvernance et de responsabilisation visent-elles à faire face à la multiplicité des valeurs dans les pays membres ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils garantir que les valeurs sociétales et publiques ainsi que la création de valeur soient protégées ?
- Comment les acteurs de l'entreprise (c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, les auditeurs, les contrôleurs, les responsables de la RSE, etc.) travaillent-ils pour créer des pratiques de gouvernance et de responsabilité dans les pays membres ?
- Comment est-il possible de protéger les valeurs publiques dans un contexte où les valeurs et les acteurs sont multiples
- Comment les citoyens et autres parties prenantes peuvent-ils être impliqués pour créer des pratiques de gouvernance participative et de responsabilisation dans les pays membres
- Quels sont les effets de l'hybridité des MC sur la création de valeur et les formes de pratiques comptables et de responsabilisation ?

> Date limite de soumission des manuscrits : 31/05/2024 > Plus d'infos : [ICI](#)

● Colloque : "Pouvoir d'agir des usagers en France et au Québec : partage de connaissances pour une plus grande démocratie en santé"



organisé par La Revue des Sciences de Gestion, avec le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences de l'Action et la Chaire de

Gestion des Services de Santé du CNAM.

Le colloque aura lieu en ligne sur ZOOM, le jeudi 13 juin, (de 14h00 à 18h30)

Programme :

- rôle et les missions des professionnels ?
- pouvoir d'agir des usagers : quel apprentissage organisationnel au sein des établissements ? Quelle gestion des connaissances au sein des équipes ?
- démocratie en santé et pouvoir d'agir des usagers : où en est vraiment la transformation épistémique ?
- pouvoir d'agir des professionnels : une attente forte de la part des équipes ? Une nécessité pour garantir le pouvoir d'agir des usagers ?
- le pouvoir d'agir et la e-santé : le pouvoir d'agir est-il un levier d'expérimentation, d'adoption et de déploiement des outils de la e-santé ?

Cette liste n'est pas exhaustive. Les propositions qui apporteraient une contribution qui ne s'inscrirait pas dans l'un des axes proposés seront examinées avec la plus grande attention.

Deux types d'article peuvent être proposés :

- Articles académiques. Ils pourront se fonder sur des études empiriques tout autant que déboucher sur des approches pluridisciplinaires. Leur pertinence sera appréciée au regard de l'apport académique et de l'apport managérial.
- Témoignages. Cette dimension ouverte se fondera sur une expérience individuelle ou collective mais ne se contentera pas d'une forme narrative, elle devra inclure une problématisation débouchant sur des pistes éventuelles de solution ou de recherche.

MODALITÉS DE SOUMISSION des communications au colloque et sélection des articles pour un numéro spécial de la *Revue des sciences de gestion* :

- Remise des résumés pour le colloque : 15 avril 2024.
- Retours aux auteurs : 2 mai 2024.
- Date limite des inscriptions au colloque : 15 mai 2024.
- Remise de la version intégrale de l'article (50.000 signes espaces compris, bibliographie, schémas, figures, tableaux compris) :
- Publication du numéro spécial de La Revue des Sciences de Gestion, en juin 2025.
- Possibilité d'un ouvrage collectif en complément.

> Les propositions et questions sont à faire suivre à l'adresse : colloque@larsg.fr

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités, ...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX prix Nobel de la paix,
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr